



VOUS ÉCOUTER, VOUS GUIDER
VOUS PROTÉGER

**NOUS SOMMES COLLECTEAM
EXPERTS DE VOTRE
PROTECTION SOCIALE
COMPLÉMENTAIRE**



 **collecteam**
VOUS ÉCOUTER, VOUS GUIDER
VOUS PROTÉGER

Filiale à **100%** du Groupe Verspieren

1^{er} courtier indépendant du marché français

350 collaborateurs

50 M€ de chiffre d'affaires

6 800 clients en France

Près de **1 000 000** personnes protégées

Assure **1** établissement de santé privé sur **2**

20
ans
collecteam



La protection sociale complémentaire est au cœur du dispositif économique et managérial de l'entreprise. Si elle représente une charge financière non négligeable pour l'entreprise, elle constitue également un véritable outil de préservation de son capital humain.

Il est cependant difficile d'en appréhender les bénéfices tant que l'on ne maîtrise pas sa réglementation.

Le rythme soutenu des réformes relatives aux couvertures de prévoyance et frais de santé fragilise les engagements des employeurs, qui sont tenus en permanence de mettre en conformité leurs régimes sous peine de lourdes sanctions financières en cas de contrôles URSSAF.

C'est pourquoi, Collecteam a choisi de se spécialiser dans un seul métier : la protection sociale complémentaire pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de la mise en oeuvre de leurs régimes de prévoyance et frais de santé.

En qualité de courtier-gestionnaire, nos équipes vous apportent notre force de négociation auprès des acteurs du marché, notre expertise technique et juridique dans la mise en place de vos contrats et la performance de notre gestion tout au long de notre partenariat.

Notre nom Collecteam incarne l'**esprit collectif**, nous pensons que travailler ensemble, écouter et partager des points de vue différents nous permettent d'avancer.

Contribuer à améliorer la protection sociale de chacun est la **fierté de notre métier**.

Chez Collecteam, nous savons nous remettre en question, expérimenter de nouvelles solutions, réfléchir ensemble aux meilleurs moyens de réussir, c'est notre **bon sens inventif**.

Nous avons la motivation et l'**énergie d'entreprendre** pour développer la couverture sociale de vos salariés et les accompagner.

**NOTRE AMBITION DEPUIS 20 ANS :
VOUS ÉCOUTER, VOUS GUIDER ET VOUS PROTÉGER**

Xavier VIALA Directeur Général

VOUS ÉCOUTER & VOUS GUIDER

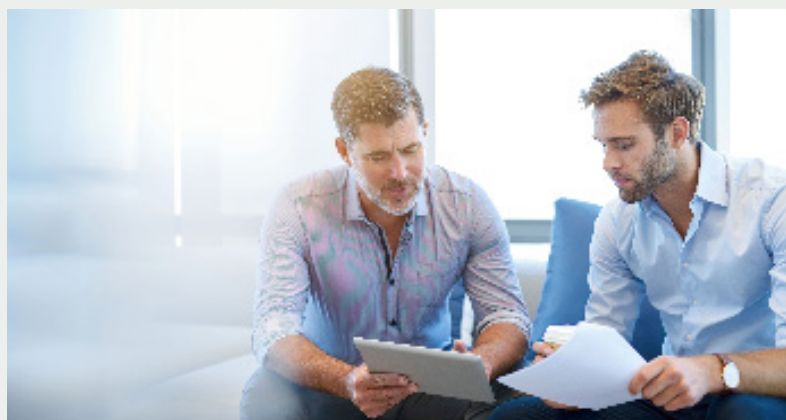


La protection sociale : un enjeu majeur

Valoriser ses régimes prévoyance et frais de santé dans le cadre de sa politique sociale est un véritable challenge pour les entreprises tant sur le plan juridique que financier.

Un allié de taille : le courtier spécialiste et gestionnaire

Votre interlocuteur unique de la négociation à la gestion de vos contrats.



Spécialiste de la protection sociale complémentaire :

- > Audit et étude des régimes prévoyance et frais de santé
- > Sécurisation juridique des régimes
- > Veille et décryptage de toutes les évolutions réglementaires
- > Offres sur-mesure
- > Proposition de services innovants

Un accompagnement personnalisé :

- > Négociation auprès d'organismes assureurs reconnus (assureurs, institutions de prévoyance et mutuelles)
- > Accompagnement dans la mise en place et le suivi des régimes
- > Interlocuteur unique, disponible et mobile sur site(s)
- > Réunions d'informations salariés, permanences, interventions en CSE
- > Maîtrise du risque : analyse de l'absentéisme, comptes de résultats...
- > Communication spécialisée : newsletters juridique, prévention, supports de communication dédiés aux salariés, etc...



96%

de nos clients sont prêts à nous recommander *

* Source : enquête réalisée en mars 2021.

Nous connaître

Collecteam est une entreprise résolument humaine avec une équipe dirigeante constante depuis sa création et une ancienneté moyenne des salariés supérieure à 6 ans.

VOUS PROTÉGER

LA COUVERTURE PRÉVOYANCE

La prévoyance collective apporte aux salariés et à leur famille une sécurité indispensable en palliant la perte de revenus en cas de décès, d'incapacité de travail, d'invalidité ou d'incapacité permanente professionnelle.

Il s'agit d'une rémunération indirecte pour les salariés qui permet d'améliorer leur couverture sociale sans que les critères d'âge ou de santé soient pris en compte.

En contrepartie, l'employeur bénéficie d'exonération de charges sociales et de déductibilité fiscales sur sa participation financière aux régimes (sous certaines conditions).

En tant que gestionnaire des régimes prévoyance et santé Collecteam vous apporte un accompagnement complet et personnalisé dans la connaissance et le suivi des régimes.



*Nous bénéficions d'une
délégation totale de gestion*



Notre gestion :  connecteam

- > Espace client entreprise sécurisé :
 - Déclarez vos arrêts de travail et suivez vos dossiers en cours
 - Ajoutez des pièces justificatives
 - Consultez l'historique des dossiers
 - Communiquez avec nos gestionnaires
- > Règlement des prestations en 5 jours
- > Échanges automatisés des décomptes des indemnités journalières
- > Gestion automatisée des affiliations / radiations ainsi que des cotisations via la DSN
- > Interlocuteur dédié

La prévention des risques :

- > Présentation de statistiques d'absentéisme comparées aux données nationales pour comprendre, prévenir et réduire l'absentéisme dans l'entreprise
- > Mise à disposition gratuitement d'un réseau de médecins-contrôleurs intervenant dans les 48h
- > Aide à la reprise d'activité pour les arrêts longue durée
- > Soutien psychologique par téléphone ou en face à face
- > Accompagnement des entreprises dans la politique de mise en place d'actions de qualité de vie au travail
- > Newsletters prévention, tutos et vidéos
- > Service innovant : la télémédecine en accès illimité intégrée à votre contrat



LA COUVERTURE SANTÉ

Le régime obligatoire de la Sécurité sociale offre aux salariés français un socle de prise en charge important, mais le reste à charge pour l'assuré ne cesse d'augmenter malgré la mise en place de la réforme du 100 % santé.

Pour une maîtrise parfaite de votre régime de protection sociale, nous vous accompagnons et mettons à votre disposition notre expertise et notre savoir-faire pour vous apporter la solution adaptée à vos besoins.

Notre gestion :

- > Espace client entreprise sécurisé
- > Interlocuteur dédié
- > Possibilité de mettre en place tout type de réseau de soins
- > Respect de la réglementation RGPD et CNIL
- > Adhésions dématérialisées
- > Gestion des flux DSN des cotisations



Des avantages concrets pour les salariés :

- > Tiers-payant le plus étendu du marché
- > Règlement des prestations télétransmises sous 48h
- > Espace salarié en ligne : changement de situation personnelle
- > Application mobile, avec la possibilité d'envoyer les justificatifs par simple photo
- > Centre d'appels dédié exclusivement aux questions santé, numéro non surtaxé



Nos centres de gestion prévoyance et frais de santé sont basés à Orléans (45)





Collecteam

13 rue Croquechâtaigne - BP 30064
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
02 36 56 00 00

collecteam.fr

Société de courtage en assurances exerçant sous les modalités de l'article L 520-1 II.b du Code des Assurances (liste des compagnies d'assurance disponible sur notre site internet) placé sous contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 09.
SA au capital de 7 005 000 € - RCS Orléans 422 092 817 - N° ORIAS 07 005 898 - www.orias.fr - Service réclamation : reclamation@collecteam.fr